

FICHE DE POSTE

Nom :

Prénom :

Grade : **Chef de service ou Brigadier-chef principal de Police Municipale**

Fonction : **Responsable de la brigade de la brigade de nuit**

Niveau d'études/Concours : **Baccalauréat**

Service : **POLICE MUNICIPALE**

Lieu d'affectation : **Poste de Police Municipale rue Paul Doumer**

Rattachement hiérarchique : **Chef de Service de Police Municipale Eddy BERNARD – Adjoint au responsable de la Police Municipale – Responsable opérationnel**

Missions et activités permanentes

I - Encadrement

- Organiser, coordonner et contrôler les missions des sept agents de police municipale et deux opérateurs vidéo de nuit (Gestion opérationnelle, plannings mensuelles, congés, retards, évaluation professionnelle annuelle, etc) sous le contrôle de l'adjoint au responsable de la police municipale,
- Contrôler les écrits professionnels des effectifs placés sous son autorité,
- Extraire les vidéos du Centre de Supervision Urbaine pour transmission aux officiers de police judiciaire de la Police ou Gendarmerie Nationale,
- Contrôler le matériel (PVe, cinémomètre, éthylotests électroniques, Radio ACROPOL, Radios police municipale, matériels informatiques, ordinateurs, imprimantes, véhicules de police, etc.) et les locaux mis à disposition de la brigade,
- Rédiger un bilan d'activité mensuel de la brigade,
- Assurer une transmission des informations recueillies par les policiers municipaux ou opérateurs vidéo de nuit au responsable de la Police Municipale

II - Opérationnel

- Surveiller l'ensemble du territoire communal (Voies publiques, gares, établissements scolaires, lieux de culte, Gares ferroviaires et routières, etc),
- Assurer les missions de Police Administrative (Bon ordre, tranquillité publique, sécurité publique et salubrité publique) et de Police Judiciaire,
- Verbaliser les infractions au code de la route conformément aux textes en vigueur, aux arrêtés de police du Maire et aux dispositions législatives expresses,
- Accueillir et renseigner le public au poste principal de police et sur la voie publique,
- Prise de contact avec les commerçants et les partenaires (Police Nationale, RATP, Education Nationale, etc),
- Assister la référente (Brigadier-chef principal Véronique DUBOIS) aux violences conjugales et intra-familiales,
- Rédiger les procédures administratives et judiciaires sur les chiens dits dangereux.

Missions et activités exceptionnelles ou ponctuelles

- Participer aux recrutements des policiers municipaux de nuit,
- Assurer les entrées et sorties des écoles et lieux de ramassage scolaire,
- Prévoir les besoins matériels de son équipe (Annuel),
- Effectuer les évaluations annuelles des agents placés sous son autorité,

Compétences requises

- Ponctualité, rigueur, dynamisme, discrétion,
- Bonne présentation (Règlement intérieur) et condition physique,
- Absence de contre-indication médicale (Port de l'armement de catégories B et D)
- Savoir rédiger et utiliser un ordinateur,
- Titulaire du permis de conduire de catégories A (Souhaité) et B,

Moyens à disposition

- Une radio portative,
- Un bureau avec ordinateur et imprimante (salle de rédaction) ou bureau à l'adjoint au responsable de la Police Municipale si nécessaire (Entretien avec les agents ou extraction vidéo par exemple),
- Un téléphone portable de patrouille,
- Un vestiaire individuel,
- Armement individuel ou collectif des catégories B1, B3, B8 et D2,
- Un cinémomètre,
- Un éthylotest électronique,
- Une caméra-piéton,
- Une radio police nationale ACROPOL,
- Un sac d'intervention comprenant le matériel (torche, gants latex, défibrillateurs, trousse de secours, etc) et registres (fourrières, d'immobilisations, arrêtés municipaux,...)
- Un personnel digital Assistant (PVe),
- Un uniforme complet,
- Un gilet pare-balles,
- Un véhicule sérigraphie « Police Municipale »,
- Formations continues obligatoires des policiers municipaux CNFPT (10 jours tous les 05 ans),
- Formations régulières au tir et à la manipulation des armes (Minimum 02 par an),
- Formations mensuelles aux gestes et techniques de police en intervention,

Contraintes du poste

- Exposer aux risques de violences physiques et psychologiques,
- Travail de nuit,
- Gestion des conflits au sein de l'équipe de nuit et sur la voie publique.

Notifié le :

Signature de l'agent :

Le Directeur de la sécurité et de la Prévention
David HEBERT